



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 2 - Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

| | Date | Avis |
|-----------------|------------|------------------|
| Commission n° 1 | 13/06/2018 | Pour information |

Par délibération en date du 6 novembre 2017, vous m'avez accordé, pour toute la durée de mon mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

| Objet du marché | Date du marché (notification) | Titulaire du marché | Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes) |
|---|-------------------------------|---|---|
| <i>Direction Grands travaux</i> | | | |
| Etude de diagnostic et de réduction de la vulnérabilité aux inondations d'origine pluviale du secteur Vaïtes-Tristan Bernard | 15/02/2018 | SEPIA CONSEILS SAS 75003 PARIS | 28 162,50 € HT |
| <i>Direction Urbanisme et grands projets urbains</i> | | | |
| Etude d'opportunité et mission d'assistance à la mise en œuvre d'un organisme de foncier solidaire (OFS) | 05/04/2018 | ESPACITE SA 94000 CRETEIL VALADOU JOSSELINE et ASSOCIES 29000 QUIMPER | 63 750 € HT |
| <i>Direction Voirie et Déplacements urbains</i> | | | |
| Réinsertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi du Grand Besançon pour de la mise à disposition de personnel dans le cadre de la distribution géolocalisée de documents | 25/04/2018 | INTERMED 25000 BESANÇON | Montant maximum : 207 000 € HT |

| Objet du marché | Date du marché (notification) | Titulaire du marché | Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes) |
|---|-------------------------------|---|---|
| Fourniture d'enrobés hydrocarbonés | 25/04/2018 | COLAS EST 25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE BBCI BONNEFOY BETON CARRIERES INDUSTRIE 25660 SAONE | Montant maximum : 207 000 € HT |
| Direction Parc Auto Logistique | | | |
| Acquisition de matériels et de prestations pour l'atelier mécanique Lot 1 : Acquisition de ponts élévateurs encastrés à double ciseaux pour véhicules légers et utilitaires, de capacité de levage de 3,5 tonnes | 19/04/2018 | PROVAC 13744 VITROLLES | Montant maximum : 30 000 € HT |
| Acquisition de matériels et de prestations pour l'atelier mécanique Lot 2 : Acquisition d'une cabine de peinture pour véhicules légers et utilitaires pour l'application des peintures et des vernis et de son aire de préparation | 19/04/2018 | SPANESI FRANCESARL 79370 CELLES-SUR-BELLE | Montant maximum : 89 000 € HT |
| Acquisition de matériels et de prestations pour l'atelier mécanique Lot 3 : Acquisition de ponts élévateurs encastrés à trois ciseaux pour véhicules poids lourds, d'une capacité de levage de minimum 30 tonnes | 19/04/2018 | STERTIL EQUIP VI 62660 BEUVRY | Montant maximum : 170 000 € HT |
| Direction Musées du Centre | | | |
| Transfert des collections du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie | 18/04/2018 | AXAL- ARTRANS 68009 COLMAR | 68 660 € HT |
| Direction des Sports | | | |
| Location maintenance de matériels de nettoyage pour les piscines municipales | 08/03/2018 | BOURGOGNE HYGIENE ET ENTRETIEN 21220 FIXIN | 42 960 € HT |
| Fourniture de matériels sportifs pour différents services de la Ville de Besançon Lot 1 : Fourniture de matériels sportifs pour la patinoire | 11/04/2018 | SYNERGLACES SAS 68990 HEIMSBRUNN | Montant maximum : 30 000 € HT |
| Fourniture de matériels sportifs pour différents services de la Ville de Besançon Lot 2 : Fourniture de matériels sportifs pour les piscines | 11/04/2018 | FUTURA PLAY 67700 SAVERNE | Montant maximum : 30 000 € HT |
| Fourniture de matériels sportifs pour différents services de la Ville de Besançon Lot 3 : Fourniture de matériels sportifs | 11/04/2018 | DECAPRO 59650 VILLENEUVE D'ASCQ | Montant maximum : 120 000 € HT |

II - Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT / avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) :

| Objet du marché + Objet de l'avenant | Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité) | Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC) | Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC | Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés) |
|--|--|--|---|---|
| Stade de Clairs-Soleils : aménagement d'un mini terrain de football de 20 x 40 m en gazon synthétique Remplacement du revêtement en gazon synthétique par un modèle sans remplissage en granulats SBR (pneus recyclés) | DUC ET PRENEUF EST 25400 AUDINCOURT | 72 219,23 € HT | + 10 009,97 € HT | |
| Assurance Responsabilité civile et risques annexes Réduction du périmètre de la garantie atteinte à l'environnement du contrat responsabilité civile de la Ville suite au transfert des compétences eau et assainissement à la CAGB à compter du 1 ^{er} janvier 2018 | SMACL 79031 NIORT | 10 944 € HT | - 4 653,25 € HT | |
| Restauration de 29 peintures du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Lot 5 : Restauration d'une huile sur toile Intervention complémentaire | Centre régional de restauration et conservation des œuvres d'art 70000 VESOUL | 35 500,60 € HT | + 2 328 € HT | |
| Restauration des collections archéologiques en terre-cuite et tabletterie du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Lot 1 : Terre-cuite Interventions supplémentaires sur 2 céramiques | Groupement Mélanie PARMENTIER 75005 PARIS | 32 470 € HT | + 2 387,50 € HT | |
| Restauration de peintures du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Prestations supplémentaires sur une œuvre de Rigaud | Groupement Sophie DEYROLLE 92330 SCEAUX | 36 166 € HT | + 4 800 € HT | |

| Objet du marché + Objet de l'avenant | Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité) | Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC) | Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC | Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés) |
|---|---|---|--|---|
| Restauration du tryptique «La Vierge des 7 douleurs» Prestations supplémentaires et prolongation du délai d'exécution | Groupement Sophie DEYROLLE 92330 SCEAUX | 104 496,00 € HT | + 1 575 € HT | |

III - Contentieux

- **Affaire P. c/ commune de Besançon** : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un référé suspension introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 23 mars 2018, contre la décision du 13 avril 2017 portant permis de construire délivré à la SCI T. par le Maire de Besançon. Par Ordonnance du 12 avril 2018, le juge des référés a rejeté cette requête.

- **Affaire P. c/ commune de Besançon** : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours indemnitaire introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 8 février 2018, contre la décision du Maire en date du 11 décembre 2017 de refus d'indemnisation.

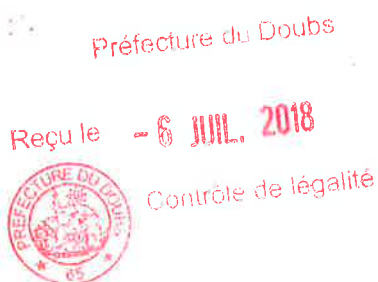
- **Affaire C. c/ commune de Besançon** : défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours indemnitaire introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 20 avril 2017.

- **Affaire commune de Besançon c/ famille W. et autres** : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un référé mesures utiles introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 29 mai 2018, en vue de l'expulsion des occupants sans titre d'une parcelle du domaine public. Par Ordonnance du 1^{er} juin 2018, les intéressés ont été enjoins, sous astreinte, de quitter les lieux.

- **Affaire commune de Besançon c/ M. F. et autres** : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un référé mesures utiles introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 29 mai 2018, en vue de l'expulsion des occupants sans titre des parcelles du domaine public. Par Ordonnance du 1^{er} juin 2018, les intéressés ont été enjoins, sous astreinte, de quitter les lieux.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.